

Ateliers eau, milieux humides et changement climatique

« Quelles mesures solidaires pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique ? »

28 Juin 2021, Domaine de Grammont, Montpellier

Synthèse du 1er atelier

Dossier suivi par :

Nathalie Barré, pole.lagunes.lr@cenlr.org, Tel. : 06 84 49 61 05

Hélène Fabrega, hf.syble@gmail.com, Tel. : 04 48 20 20 95

Le bassin versant Lez Mosson Etangs palavasiens a été choisi comme territoire pilote pour s'engager dans une démarche expérimentale d'élaboration de récit prospectif vis-à-vis du changement climatique. Le territoire bénéficie ainsi d'un cycle d'ateliers organisés conjointement par la Commission Locale de l'Eau et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes qui a pour objectif de promouvoir l'intelligence collective sur la question : « *Quelles mesures solidaires pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique ?* »

Ces rencontres, animées par Béatrice Le Moël, chercheuse en psychologie environnementale, visent à dessiner les contours d'un récit « prospectif » du bassin versant, de son état de fonctionnement et de son adaptation au changement climatique.

Soutenue par la Région Occitanie, la DREAL Occitanie et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, cette démarche a pour objectif final de nourrir le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) par un récit prospectif et l'émergence de pistes d'adaptation inscrites dans le temps pour parvenir à un territoire littoral plus résilient face à l'aléa climatique.

RAPPEL DES PROCHAINS ATELIERS (lieux à préciser)

- **Atelier n°2 : jeudi 23 septembre 2021 – 9h00 à 12h45**
avec la présence de Marc André Selosse biologiste au museum d'histoire naturelle, cnrs, qui abordera la question de la relation entre l'eau et le sol.
- **Atelier n°3 : mardi 7 décembre 2021 – 9h00 à 12h45**
avec la présence de Francis Hallé pour la dimension vivante, végétale et fertile du bassin versant

Ce document présente la synthèse du premier atelier qui a réuni une trentaine de participant.e.s (cf. liste ci-dessous) et qui s'est déroulé en 4 phases :

- 1- Partage de l'état des lieux
- 2- Le bassin versant vu par les participant.e.s
- 3- Propositions pour alimenter le récit prospectif
- 4- Les mots clefs de la fin

1- Partage de l'état des lieux

La première phase de cet atelier visait à poser un cadre général aux échanges de l'atelier ; homogénéiser le niveau de connaissance des participant.e.s sur l'état des lieux :

1- L'adaptation au changement climatique du bassin Rhône méditerranée : le plan de bassin dans le domaine de l'eau - Agence de l'eau RMC, délégation de Montpellier. Lien vers la présentation : https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/07/PBACC_AERMC2021.pdf

2- Le bassin versant Lez Mosson Etangs palavasiens est-il prêt pour faire face au changement climatique ? - Entente Lagunes - Julien Caucat et EPTB Lez - Hélène Fabrega. Lien vers la présentation : https://pole-lagunes.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/07/AtelierCC_BV_SAGE-SYBLE-Entente-lagunes.pdf

Un temps de questions-réponses a suivi ces interventions, puis une phase dynamique mobilisant les participantes a été proposée. L'objectif était de relier les membres du groupe, se solidariser physiquement, observer la répartition des uns et des autres, s'inscrire dans une dynamique collective relié par le sol.

2- Le bassin versant vu par les participant.e.s

L'animatrice a matérialisé le bassin versant Lez Mosson Etangs palavasiens en étendant au sol des tuyaux d'arrosage symbolisant les cours d'eau et les lagunes. Les participant.e.s s'y sont positionné.e.s selon leur territoire d'intervention et chacun.e s'est exprimé.e sur les leviers d'actions à leur disposition pour agir sur le bon fonctionnement du bassin versant face au changement climatique. Elu.e.s, technicien.ne.s, ou citoyen.ne.s, représentant.e.s de collectivités, d'associations ou de fédérations ont ainsi partagé leur vision du bassin versant.



Atelier du 28 juin 2021 au Domaine de Grammont, Montpellier © SYBLE

3- Propositions pour alimenter le récit prospectif

Durant la troisième phase de l'atelier, Béatrice Le Moël a conduit un forum ouvert sur la question : «*Quelles actions-mesures solidaires, pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique?*». L'objectif visait l'émergence de sujets clés par le groupe.

Les propositions faites par les participant.e.s ont été rassemblées ci-après par idée générale et par questions induites. L'ensemble de ces éléments serviront de base pour élaborer le contenu des prochains ateliers.

3-1/ Mettre à disposition et partager les connaissances : Etat du bassin versant, Eau et Sol

Question partagée : Quelles connaissances sont nécessaires pour avancer vers la résilience ?

- « **LE BON ETAT, un préalable nécessaire pour être résilient face au changement climatique ?** ».
 - À l'échelle du bassin versant (Cours d'eau, lagunes, zones humides et façade maritime), l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau (au sens de la Directive Cadre sur l'Eau de 2000) est-elle un préalable nécessaire pour permettre aux milieux d'être plus résilients face au changement climatique ?
 - Pourquoi le bon état n'est-il pas encore atteint sur les masses d'eau, en dépit des actions menées sur le bassin versant pour diminuer les pressions ?
 - Quelle projection de l'état de référence à l'horizon des 20, 30 ou 50 ans à venir ?
 - Quels efforts seraient à fournir ?
Si atteindre le bon état des masses d'eau est un préalable à la résilience, il faut travailler davantage sur des leviers concrets dont on peut suivre l'impact positif sur les masses d'eau. Il faudra diminuer encore les pressions par rapport aux enjeux du bassin versant pour atteindre ce bon état pour toutes les masses d'eau.
 - Quelle prise en compte de l'augmentation de la population et de nos besoins ?
- **GOUVERNANCE : Un observatoire commun pour gagner du temps ?**
 - Comment relier les données existantes ou à venir et partager la connaissance avec les citoyens ?
 - De quels outils de connaissance dispose-t-on pour agir sur les sources des pressions et/ou pollutions ?
 - Comment centraliser les éléments de connaissance ?
- **LE BASSIN VERSANT Lez Mosson Etangs palavasiens :**
 - Dans le contexte de changement climatique, quelle est la disponibilité de la ressource en eau du bassin versant et des ressources extérieures au bassin versant ?
 - Quel rôle le sol joue-t-il dans le bon état des masses d'eau du bassin versant ?
 - Comment tenir compte de la singularité du département ?

3-2/ Définir un chemin et des pistes d'actions à suivre pour aller vers le bon état du bassin versant et le préserver

Constat : le changement climatique va amplifier les effets produits par les actuels facteurs de pression (pollution urbaine, agricole, diminution des ressources en eau...) – Comment limiter ces effets ?

- **« UNE REPONSE ADAPTEE AU TERRITOIRE » :**
 - Quelle est la bonne échelle de réponse ?
 - « Notre action ne doit pas s'arrêter au littoral, elle doit aussi aller sur la mer » – certains usages ne concernent pas que la partie littorale et il faudrait intégrer la mer dans le SAGE.
 - Le territoire d'action est au-delà de l'administratif, un souhait est de considérer l'enjeu dans la limite hydrogéologique.
 - Comment corréler Objectifs avec Moyens ? Quels Leviers d'actions ?
 - Lutter contre le gaspillage et faire des économies avec un objectif de maintien des réserves d'eau=>Définir et lister les gaspillages.
 - Lister des mesures d'aménagement du territoire à prendre absolument en compte pour anticiper/réduire les pressions.
- **SUR LA QUESTION DE L'EAU , ont été cités plus spécifiquement:**
 - Sur la ressource en eau : Rechercher l'adéquation entre besoin et ressource mais aussi entre ressource et besoin.
 - Promouvoir des solutions alternatives de gestion du pluviale permettant d'infiltrer à la source.
 - La réutilisation et le recyclage de l'eau sont à cibler dans les territoires en fonction des besoins et de ces nouvelles ressources disponibles.
 - Promouvoir l'application des solutions fondées sur la nature –
 - Éviter dès que possibles les solutions grises, dures, qui participent à l'altération des milieux (enrochements, endiguement, le « tout tuyaux »...).
 - Insister encore sur la remobilisation des zones d'expansion de crues, des services rendus par les zones humides. Y voir le bénéfice pour les inondations, pour les espaces naturels et la biodiversité.
 - Utiliser ces solutions pour compenser l'imperméabilisation et éviter d'imperméabiliser. Ex : faire des noues, infiltration à la source.
- **SUR L'OCCUPATION DU SOL : Préserver par l'évitement, renaturer avec une vision systémique**
ENJEU : Mieux appliquer la doctrine « Eviter-réduire-compenser » - « Eviter » plutôt que « compenser » - Enlever/supprimer le principe de compensation (c'est aussi changer de paradigme).
 - Comment préserver et/ou reconquérir l'espace de bon fonctionnement des milieux aquatiques du bassin versant - sol/nappe qui retient l'eau ?
 - Comment renaturer le bassin versant ?
 - Comment anticiper les besoins nécessaires au bon fonctionnement des espaces naturels ?

- Avons-nous des cartes du territoire sur l'occupation du sol, pour visualiser l'évolution et/ou la répartition de l'occupation (répartition des zones d'urbanisation, d'espaces naturels, d'espaces agricoles) ?
 - o SOL et capacités de rétention : Cartographier les zones éponges (sol réservoir d'eau)
 - o Se pencher sur les zonages d'assainissement/pluvial et les milieux où la rétention d'eau est plus forte, afin de privilégier dans ces zonages la rétention à la parcelle, et permettre une portée réglementaire en les annexant aux PLU. Généraliser ce type d'outil compte-tenu de l'impact du changement climatique.
- Comment stopper l'urbanisation ? Etre proactif sur un site pilote ?
 - o Développer une approche foncière
 - o Réflexion sur le besoin d'avoir une agence d'urbanisme

3-3/ Changer de paradigme et se tourner vers des projets économiques et une gouvernance permettant plus de résilience

- **NOMMER : les maladaptations et les inacceptables**
 - Se méfier des « effets de mode » : Prudence sur nos choix qui dans les années futures pourraient être vus comme des mauvaises adaptations.
 - Quels renoncements est-on prêt à faire ? Économie, mode de vie, urbanisme, des projets individuels-collectifs.
- **ECONOMIE - Prendre de la hauteur et pas seulement dans le domaine de l'eau.**
 - Proposer un projet économique, regarder à l'aune du changement climatique et chercher une convergence entre développement économique et bon fonctionnement écologique.
 - Coordonner nos calendriers d'action de court terme avec des phénomènes qui sont annoncés sur le long terme (changement climatique, submersion marine...).
 - Chercher et partager des solutions à l'échelle d'autres BV (favoriser la synergie et la mutualisation). Chercher des productions de richesses/ressources économiques permettant de favoriser l'atteinte du bon état des masses d'eau et une meilleure résilience du territoire face au changement climatique.
 - Mieux intégrer les problématiques environnementales dans les politiques d'aménagement du territoire : sortir de « l'entre-soi » pour que les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme soient plus impliqués
- **IMPLIQUER LA SOCIÉTÉ CIVILE – USAGERS : Quelle stratégie pour avoir plus de poids dans le débat public?**
 - Comment intégrer d'autres acteurs et comment élargit-on le champ des acteurs ?
 - Comment parler de l'adaptation au changement climatique aux habitant.e.s ? Quels messages, quelle implication, quels leviers actionnés?
 - Comment réguler les usages, les prioriser ?
 - o Ex sur le développement de forages et piscines individuels, qui devient inacceptable car demain le manque de ressource en eau potable va devenir un enjeu majeur.
 - o Ex des nouveaux usages (mouillages massifs de navires de plaisance en bord de plage naturelle à Villeneuve): comment réguler les loisirs induisant de nouvelles pressions sur les milieux aquatiques et avec quels moyens ?
- **STRATÉGIE A CONSTRUIRE :**

- Quelle est notre capacité d'action, avec quel impact positif sur l'état des masses d'eau ?
- Quelle vision politique commune entre élus de l'amont à l'aval du bassin versant ?
- Comment créer du lien entre les idées de chacun par rapport aux enjeux systémiques
 - o Hiérarchiser l'action pour une portée immédiate humaine
 - o Coordonner à l'échelle régionale le climat, mais aussi à l'échelle départementale – pour permettre une coordination interbassins.
 - o Il faut apprendre à niveler les pratiques pour tenir compte du dérèglement climatique.
 - o Comment faire évoluer la réglementation
 - o Prioriser, chiffrer ses objectifs et leur donner une temporalité.
 - o Stratégie d'information de la démarche – porte-parole à créer (des Indicateurs à créer ?)

4- Les mots clefs de la fin :

Jeu d'inclusivité dans lequel chaque participant.e donne un mot (25 mots-25 participant.e.s) pour exprimer ce qu'il ou elle a ressenti d'important lors des échanges de l'atelier: Par un regroupement 2 à 2 en entonnoir, **le groupe se solidarise autour d'une volonté de concrétisation.**

Colère	Consensus			Concrétisation
Partage		Démocratie		
Anticiper	Agir		Stratégie	
Restauration				
Temps	Echange			
Solidarité		Force		
Diversité	Humain			
Doute				
Ambition	Qualité			
Poisson		Mission		
Eviter	Prospective			
Vision			Décision	
Offensif	Conversion			
Recyclage		Réflexion		
Résilience	Intelligence			
Echange				
Sauvegarde	Efficacité			
Détermination		Décision		
Urbanisme	Concertation			
Priorisation				
Garant	Protection		Aboutissement Planification	
Ecosystème		Evolution		
Avenir	Cheminement			
Renoncement				
Changement				

Annexe : Liste des participants à l'atelier n°1

Prénom	Nom	Organisme	Statut
Schéhérazade	AOUBID	Région Occitanie	Chargée de projets
Jean-Claude	ARMAND	Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Elu- Vice président en charge de l'Eau et de l'assainissement
Nathalie	BARRE	Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie	Chargée de mission Occitanie - Pôle-relais lagunes méd.
Anahi	BARRERA	Agence de l'eau RMC	Chargée d'intervention
Simone	BASCOUL	Association Consommation Logement et Cadre de Vie- Montpellier	Membre du bureau
Frédérique	BATLLE	Agence de l'eau RMC	Chargée d'interventions
David	BELENUS	Ville de Juvignac	Elu, Adjoint Mobilité, Écologie, Biodiversité et Transition énergétique
Anne	BOURSIAC	SYBLE	Chargée de mission PAPI du bassin du Lez
Julien	CAUCAT	Entente Lagunes	Chargé de mission stratégie restauration
Jean Jacques	DAUMAS	Fédération de Pêche	Président
Léa	DOMINIQUE	SYBLE	Animatrice ressource en eau et qualité
Hélène	FABREGA	SYBLE	Animatrice SAGE LMEP
Yana	GOUZY	Montpellier Méditerranée Métropole	Stagiaire
Marielle	GROLIER	Ville de Villeneuve-lès-Maguelone	Conseillère municipale déléguée à l'environnement
Thomas	HEUZEY	Fédération de pêche de l'Hérault	Technicien
Gilles	LORENTE	Département de l'Hérault	Chargé de mission Eau et Zones Humides
Béatrice	LE MOEL	Pieds nus	Animatrice de l'atelier, chercheuse en psychologie environnementale
José	MARTINEZ	Montpellier Méditerranée Métropole	Chargé de mission risques majeurs

Virginie	MAUCLERT	Tour du Valat	Coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes
Isabelle	MILLOT	Communauté de Commune de la Vallée de l'Hérault	Chef de service
Sandrine	NAVARRE	SYBLE	Animatrice N2000
Véronique	NEGRET	Ville de Villeneuve-lès-Maguelone Montpellier Méditerranée Métropole	Maire Vice-présidente déléguée au littoral, à la prévention des risques majeurs et à la GEMAPI
Dominique	NURIT	Département de l'Hérault	Elue Présidente de la CLE du SAGE LMEP
Juliette	PICOT	Montpellier Méditerranée Métropole	Chef d'unité Littoral et milieux lagunaires
Nicole	PLANCKE	Ville de Lattes	Elue à l'environnement
Guy	REVERBEL	Ville de Palavas	Elu à l'urbanisme
Sylvain	RIBEYRE	Pays de l'Or agglomération	DGA
Marie	SARRE	Département de l'Hérault	Chargée de mission Littoral
Cathy	VIGNON	Association Mosson Coulée verte	Secrétaire